

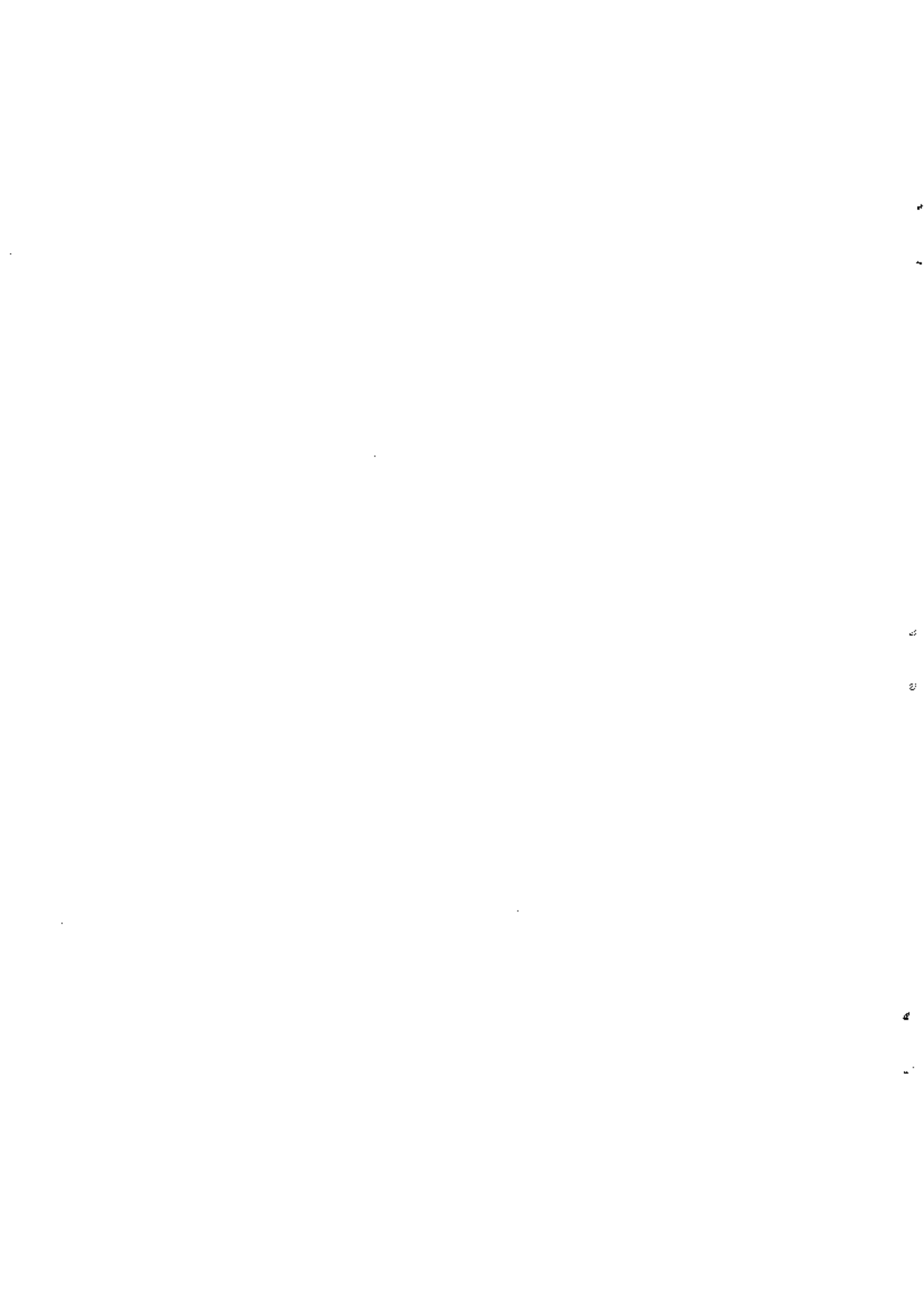
1986

**VOIR
COMPRENDRE ISSENDOLUS
AIMER**

BULLETIN ANNUEL DE LA MUNICIPALITE ET DES ASSOCIATIONS



COLLECTION : LE VILLAGE QUE J'AIME





1986 ~ N°1 ~ VOIR, COMPRENDRE,
AIMER, ISSENDOLUS

BULLETIN D'ISSENDOLUS

Président-Fondateur

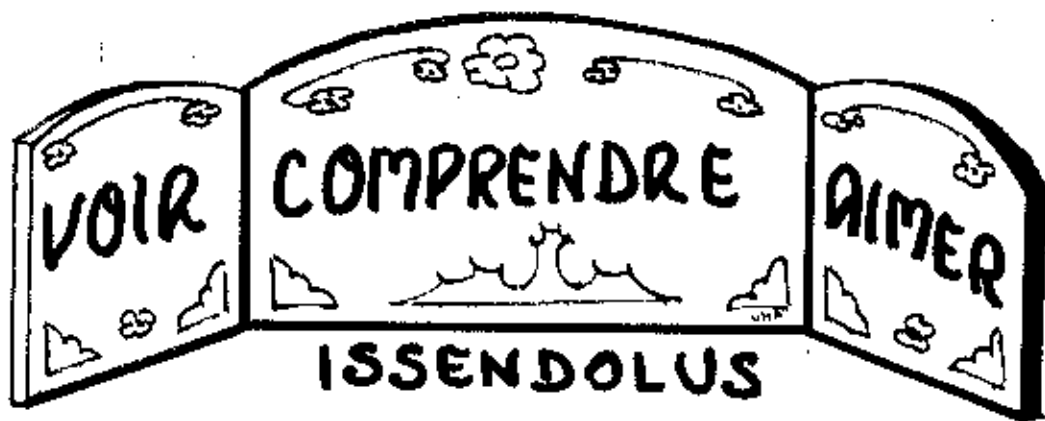
Monsieur DELLAC Jean-Claude - MAIRE d'ISSENDOLUS

Comité de Rédaction :

Président : Mr BRUNET Jean
Secrétaire : Mme FABRE Janine
Photographe : Mr BAYNAT Gabriel
Dessinateur : Mr POUDE Jean-Michel

Avec la Collaboration de :

Lettre du MAIRE	Jean-Claude DELLAC
Un peu d'Histoire	Jean-Claude DELLAC
Moisson de Chiffres	Jean-Claude DELLAC
Le Plan d'Occupation des Sols	JEAN-Claude DELLAC
S.O.S. Ecole	Mme GESTES Yvonne
Le Mot des Parents	Mme POUJADE Dolorès
Terrain de Sport	Jean-Claude DELLAC
Section Sportive	Artim MOVSESSIAN
FOYER Rural	Paul VERNET
Amicale des AINES	Le Bureau
Retro-Jeunesse	Robert DUMANCIE
CLUB des Jeunes	Les Jeunes
Comité des FETES	Paul VERNET
ESSOR Agricole d'ISSENDOLUS	Jean BRUNET
ODE à ISSENDOLUS	Patrick Le Vaillant de FOLLEVILLE
L'EGLISE d'Issendolus Aujourd'hui	Abbé Eloi CAYLA
L'Hôpital-BEAULIEU	Jean BRUNET
Entraide "Coup Dur"	Marcel CABANES
La Saint-HUBERT d'ISSENDOLUS	Pierre PAYROL
DIVERS sur ISSENDOLUS	Jean BRUNET
SCENES Typiques de notre Vie Locale	(Photos 1957)



Chers Administrés,

Au début de cette année 1986 voilà que les Associations d'ISSENDOLUS et notre Municipalité, dont je suis le représentant, ont décidé de créer ensemble la première Revue annuelle qui sera le N° I dans la collection " Le Village que j'aime ", et qui s'intitule, comme le montre le graphisme de la première page, " VOIR - COMPRENDRE - AIMER " ISSENDOLUS.

Ce titre, sous des apparences banalisées, peut cacher une réalité toute autre. Dans son filigrane, si nous pouvons nous exprimer ainsi, c'est beaucoup plus une gageure qui tend à se dessiner qu'un simple aspect émotionnel lié à une quelconque attache sentimentale.

A travers ce processus graduel que nous livre cette trilogie d'infinitifs il s'agit, d'abord, de se rendre compte de la Vie Municipale et de la Vie Associative qui, par le truchement des chiffres et des statistiques, vous donnent une approche plus fine de la réalité. C'est tout le sens du verbe " voir ".

Il s'agit, dans un deuxième temps, de dépasser ce stade pour intégrer toutes ces données, de les rendre perceptibles, c'est-à-dire de " comprendre ", afin d'émettre une critique positive qui doit s'avérer constructive.

Enfin, le troisième objectif est plus ambitieux : il constitue le troisième volet du triptyque, il s'agit de " faire aimer ", et la tâche n'est pas aisée.

Cette revue n'a cependant aucun caractère propagandiste et ne doit véhiculer aucune idée qui tendrait à faire accréditer l'Equipe Municipale en place.

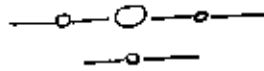
Ce Bulletin doit être l'instrument privilégié de la Communication entre nos concitoyens et ceux qui sont impliqués dans des tâches plus ou moins obscures, mais qui oeuvrent tous à leur niveau respectif pour le bien public.

Je salue, au passage, le Comité de rédaction : pour la mise en place matérielle des Bulletins en vous laissant le soin, à tous, de découvrir la trame de notre Vie Associative et Municipale par le biais de ce N°I.

Votre MAIRE : J.C. DELLAC



Un peu d'histoire



NOS MAGISTRATS MUNICIPAUX

de 1792 à nos jours

L'Année 1793 : c'est l'An I de la République.

Les Communes apparaissent, elles succèdent aux paroisses, et l'Etat Civil, tenu jusqu'alors par les Curés dans les Eglises, est tenu par les MAIRES.

L'Hôpital, jadis prieuré, devint un hameau de la Commune d'ISSENDOLUS.

De 1792 à 1796	Jean NASTORG (Elu le 23 Décembre 1792)
De 1796 à 1798	Jean VIEILHESCAZES
De 1798 à 1800	Jean MONTET
De 1800 à 1808	Jean VIEILHESCAZES
De 1808 à 1811	Jean NASTORG
De 1811 à 1831	Jean Gabriel LESCOLE (de L'HOPITAL)
De 1831 à 1835	Pierre AMADIEU
De 1831 à 1837	Jean-Pierre GRIMAL
De 1837 à 1848	Louis LAMOTHE (de GABAUDET)
De 1848 à 1865	Jacques FABRE (d'ARMAN)
De 1865 à 1878	Jean-Pierre BRUNET (Gruffiel)
De 1878 à 1881	Baptiste BONNAFOUCIE
De 1881 à 1888	Jean-Pierre TOURNIE (Le Soucq)
De 1888 à 1892	Julien MEYZEN (de DADOT)
De 1892 à 1919	Henri GRIMAL (de SUQUET)
De 1919 à 1920 (10 Août 1920)	Ambroise BERGOUGNOUX (Montin)
De 1920 à 1934	Léopold VERNET (L'Hôpital)
De 1934 à 1935	Elie BONNAFOUCIE : Adjoint exerçait les fonctions de Maire
De 1935 à 1942	Léonce VERNET (L'Hôpital)
De 1942 à 1960 (16 Octobre 1960)	Marius AUBIN (Lacarel puis
De 1960 à 1977 (26 Mars 1977)	Camille BRUNET (L'Hôpital) - Marches
De 1977 (26 Mars)...	Jean-Claude DELLAC

Pour la toute petite histoire, sachez que :

En ce qui concerne le mandat de Jean Pierre TOURNIE (Le Soucq), à partir de 1884 c'est CHALVET adjoint (du Causse) qui exerçait les fonctions de Maire pour suppléer le Maire empêché. Il en fut de même : de 1916 à 1919 où le Maire GRIMAL empêché était remplacé par Antoine RIGAL adjoint (Le Causse).

Le plus long mandat de Maire fut celui de Henri GRIMAL de SUQUET, soit 27 ans.

Le plus court mandat fut celui de Ambroise BERGOUGNOUX (Montin) soit 9 mois : de Novembre 1919 au 10 Août 1920.

UN PEU D'HISTOIRE (suite)

Sur les sept MAIRES du XX^{ème} Siècle : 4 Maires sont décédés en cours de mandat :

- GRIMAL - BERGOUGNOUX - Léopold VERNET - AUBIN -

Un a démissionné : Léonce VERNET

Le plus long mandat, cumulant les fonctions de Maire et de Conseiller Municipal, est celui de Camille BRUNET, Conseiller Municipal de 1945 à 1960 et Maire de 1960 à 1977, soit 32 ans de mandat électif.

Tous les Maires ont été élus, sauf un : AUBIN en 1942, nommé par le Gouvernement de VICHY suite à la démission de son prédécesseur, alors qu'il avait été son adjoint de : 1935 à 1942. Elu par la suite en : 1945 - 1953 - 1959.

Deux Maires seulement ont été Maire Adjoint et Maire dès leur entrée au Conseil Municipal :

- Léopold VERNET : de 1919 à 1934 (Adjoint de BERGOUGNOUX)

- Marius AUBIN : de 1935 à 1960 (Adjoint de Léonce VERNET)

Sachez également qu'une même famille a donné 3 Maires : MEYZEN Julien, beau-père de Léopold VERNET - Grand-père de Léonce VERNET.

Le plus long mandat électif exercé à ISSENDOLUS, au XX^{ème} Siècle, fut celui de : CALLE Gabriel (Mondou), comme Conseiller Municipal de 1929 à 1965.

Jean-Claude DELLAC

... RIONS UN PEU ...

DE JERUSALEM : Un industriel français est venu passer quelques jours en Israël, dans le but de prendre contact avec les milieux d'affaires israéliens et de mettre sur pied avec eux l'installation d'une succursale dans la banlieue de TEL-AVIV.

C'est ainsi qu'il reçoit le Président-Directeur-Général d'une des plus grosses banques de TEL-AVIV. Pour accueillir cet important personnage, l'industriel français a bien fait les choses. Il a négligemment ouvert, sur la table, de sa chambre, une grosse boîte de délicieux Havanes dans laquelle il invite son hôte à se servir.

Et celui-ci ne s'en prive pas!

Pendant l'entretien, le banquier israélien fume coup sur coup, deux cigares, puis au moment de prendre congé, il plonge à nouveau sa main dans la boîte, et en retire une poignée de cigares qu'il glisse, le plus naturellement du monde dans sa poche.

- C'est pour la route ! - explique-t-il à son hôte.

Alors, celui-ci avec une pointe d'ironie dans le

regard :

- Cher Monsieur, je suis confus... Je ne me doutais pas que vous veniez me voir de si loin !

- Quel est le comble de la conscience professionnelle pour un gendarme ?

Réponse : Arrêter son ombre.

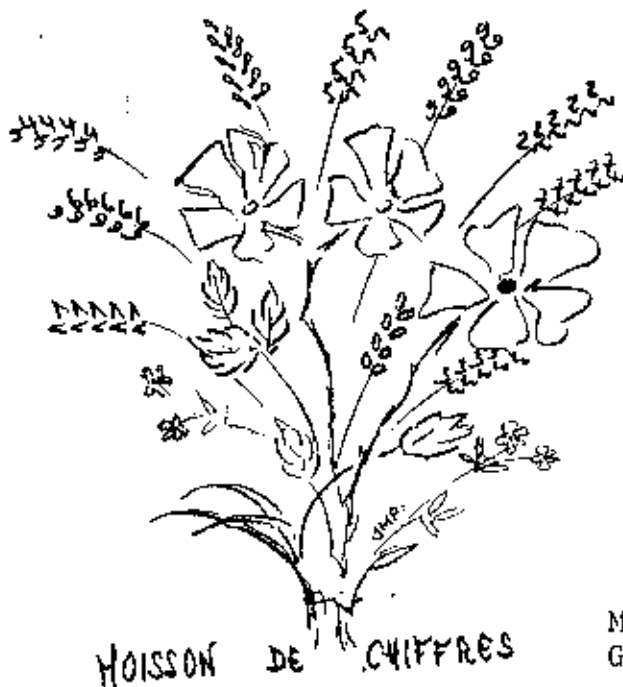
- Quel est le comble de la poltronnerie pour un maçon ?

Réponse : Avoir peur du ciment armé.

" ISSENDOLUS "

" RETROSPECTIVE 1985 "

MOISSON de CHIFFRES



A) ETAT CIVIL -

I) Décès :

Actes de Décès - 1

FELTEN Suzanne épouse BOURNAZEL
Henri, le 24 Décembre 1985

Transcriptions de Décès : 7

MOUSSINE Antoinette, Veuve GRIGORESCU
Gaston, décédée à St-CERE, le 5 Mai

PUECHBERTY Hélène, Veuve MOLINIE Justin,
décédée à GRAMAT, le 24 Juillet

SABATIE Madeleine, épouse VERNET Paul, décédée à TOULOUSE, le
12 Novembre

TERRADE Marguerite, Veuve LACAM Ferdinand, décédée à GRAMAT, le
14 Novembre

FABRE Jeanne, épouse GESTES Léon, décédée à TOULOUSE, le 18 Novembre

BERGOUGNOUX Espérie, Veuve BREL Joseph Alexandre, décédée à Saint-
CERE, le 26 Novembre

DESPEYROUX Yvonne, épouse BRUNET Albert dit BERCKMANS, décédée à
CAHORS, le 27 Décembre

II) MARIAGES : 4

Alain BOS du Mas d'Atgié et Marie-José BAYNAT de MONDOU : le 25 Mai

Christel BOSC de TOULEYROU et Eric CECCONELLO : le 6 Juillet

Joëlle GESTES du Mas d'Atgié et Jean VASSAL : le 20 Juillet

Régine LAFON de l'Hôpital et Thierry RIOLS : le 21 Septembre

III) NAISSANCES : 4 (Survenues dans d'autres Communes, parents ré-
sidant dans la Commune)

- Jonathan CHUQUET : le 19 Février à FIGEAC - au foyer CHUQUET-
GALLIEN résidant au Causse

- Jimmy LOURADOUR : le 25 Février à FIGEAC - au foyer SAHUQUET-
LOURADOUR, résidant à "ARMAN"

- Amandine, Nadège POUDE : le 26 Février à FIGEAC - au foyer Jean-
Michel POUDE, résidant à "La Peyrie"

- Nathalie PIGANIOL : le 1er Mars à FIGEAC - au foyer Marc PIGA-
NIOL, résidant à "Gary".

En 1885 : il y a 100 ans

Naissances : 14

Mariages : 6

Décès : 19

En 1935 : il y a 50 ans

Naissances : 6

Mariage : Néant

Décès : 12

MOISSON de CHIFFRES (suite)

B) LISTE ELECTORALE -

Il a été procédé à : 13 Radiations (dont 8 par Décès)

" " " à : 10 Inscriptions

TOTAL d'Inscrits : au 31/12/84 315

" " au 31/12/85 ?..... 312

C) RECENSEMENT des ETRANGERS -

Au 31 Décembre 1985 : nous comptons : 3 Portugais

" " " " 4 Espagnols

D) PERMIS de CONSTRUIRE -

Il a été délivré : 6 Permis de Construire

Maison d'habitation : 1 PEYROT Jean Noël au Mas d'Atgié

Agrandissement de Maison : 1 FABRE René au Bourg

Bâtiments Divers : 4

- 1 Vestiaire au Terrain de Sports : Commune d'ISSENDOLUS

- 1 Garage : MONTEIL Jean-Marie à MALPIAL

- 1 " : LAVERGNE Georges à TOULEYROU

- 1 Remise : BOSC Pierre à TOULEYROU

E) CERTIFICATS D'URBANISME -

- Positif (accordé) 1

à LACAM André du THEIL de BIO pour un terrain sis "Aux BORIES" route de BIO.

- Négatif (refusé) 1

à BRUNET Daniel, résidant à PARIS, pour un terrain sis "Aux Crouzettes", en bordure route de l'Hôpital à ISSENDOLUS

- Renouvelé

à Raymond DOUCET pour un terrain sis "Aux Bories"
(RN 140 - route de BIO)

Jean-Claude DELIAC

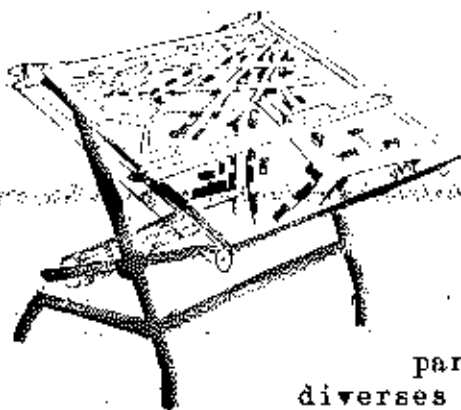
... POUR RIRE ...

Pouvez-vous déchiffrer ce Message ?

VENANCE FRANCE FER ROBESPIERRE
G D K PARIS

PARIS sous ROBESPIERRE.

Réponse : J'ai souvenance des souffrances qu'a souffert



LE PLAN

d'Occupation des SOLS

OU LA PLANIFICATION DE NOTRE URBANISME

La loi du 7 Janvier 1983, complétée par des textes subséquents, confie la maîtrise des diverses occupations des sols, en matière d'Urbanisme,

à la Commune en posant le principe suivant:

" Les Communes non couvertes par un P.O.S. seront inconstructibles en dehors des zones agglomérées ".

Le principe de la constructibilité limitée, ainsi évoqué, appelle que l'on définisse le régime antérieur qui nous régissait, puis ensuite qu'on avance les raisons qui militent en faveur du P.O.S. comme celles qui jouent en sa défaveur.

Avant les années 80, nous étions sous l'empire du règlement national d'urbanisme qui laissait un pouvoir, quasi discrétionnaire à l'administration, les décisions de cette dernière étant souvent arbitraires et incohérentes.

Le Permis de Construire était délivré, au nom de l'Etat, par le Maire de la Commune.

Mais l'urbanisation de notre Commune grandissante vers la fin des années 70, quoique relative, nous poussa à des velléités de planification. En effet, il nous fallait rationaliser l'implantation de l'habitat nouveau pour lutter contre la tendance pernicieuse qui était de créer un urbanisme diffus anarchique, implanté ici et là, au gré des intérêts particuliers.

C'est donc pour éviter cette mosaïque, que la Carte Communale vit le jour en 1981, document sans valeur juridique, inopposable aux tiers, simple contrat moral entre la Commune et l'Etat.

Cette carte avait le mérite de clarifier les choses, en définissant nettement une zone constructible, ce qui nous mettait à l'abri du bon vouloir de l'Administration.

Cependant, les Cartes Communales, documents bâtards situés entre le laxisme du R.N.U. et la rigidité du P.O.S., ne devaient vivre que ce que " vivent les roses ", non pas l'espace d'un matin, mais de quelques années; puisque le législateur a décidé d'y mettre un terme.

Seul un sursis de 2 ans a été accordé pour les Communes qui auraient prescrit un P.O.S. en 1984. Ce fut chose faite le 25 Août 1984 à ISSENDOLUS, par la prescription du P.O.S. qui, du même coup, reconduisait la Carte Communale au 25 Août 1986.

Que se passera-t-il le 25/8/86 ?

Il est loisible de penser, à l'heure actuelle, que la procédure du P.O.S. déjà entamée, ne sera pas menée à terme à cette date, et que le projet de P.O.S. ne sera pas arrêté en Août 1986, si nous devons même l'arrêter un jour. Nous retomberons donc sous le coup du principe de la constructibilité limitée (en zone agglomérée seulement). Mais qu'entend-on par zone agglomérée ?... La notion est floue et non explicitée par le législateur qui s'est bien gardé de la définir, laissant planer le doute sur sa consistance. S'agit-il d'un simple hameau ? du chef-lieu de commune ou des 3 Maisons dans le rayon de 100 m ?

Devant cette lacune nous pouvons penser que le principe de constructibilité limité est plus restrictif que l'application du P.O.S.

Le Maire délivrera le Permis, toujours au nom de l'Etat, et nous risquons, à nouveau, de nous heurter à la discrimination de l'Administration et à son pouvoir arbitraire. C'est " éviter l'écueil de la discrimination " qui a été la raison essentielle de la prescription du P.O.S... Ce P.O.S. qui, lui, a une valeur juridique, un caractère définitif et impératif.

Cependant, le tableau brossé n'est pas aussi clair qu'on pourrait le prétendre, des ombres planent sur lui et viennent atténuer son caractère efficace et son aspect sécurisant;

Le fait de délimiter une zone constructible, c'est-à-dire de poser une limite, est toujours discriminatoire, il s'agit, à un moment donné, de dire : Ce n'est plus constructible et cela en vertu de quoi ?

D'autre part, la belle mécanique du P.O.S. voit son fonctionnement perturbé par un autre facteur non négligeable chez nous : c'est l'insuffisance des réseaux et notamment celle de l'eau qui, en certains points est patente. Or nous devons assurer tous les besoins de la zone constructible une fois arrêtée. Pourrons-nous tenir nos engagements ?

De surcroît, nous sommes dans une période conjoncturelle défavorable : la baisse de la pression foncière enregistrée depuis les années 82-83 a entraîné un effondrement de l'activité du Bâtiment. Voilà encore une raison de plus qui milite en la défaveur du P.O.S. Pourquoi un P.O.S. s'il n'y a plus de constructions nouvelles !

Par ailleurs, définir une zone constructible nous amène forcément à distraire de notre sol communal une zone qui ne l'est pas, c'est-à-dire " une zone qu'il faut protéger " : la zone agricole, mais, comme le soulignait un de nos collaborateurs " celle-ci est à la fois partout et nulle part " On pourrait ajouter, à moyen terme, y aura-t-il une agriculture à ISSENGOLUS ? Sinon, doit-on protéger des activités compromises au risque de privilégier une minorité infime au détriment du reste de la collectivité ?

Un autre argument surgit aussitôt, il s'agit des nouvelles responsabilités qui incombent au Maire. Le P.O. sera délivré, au nom de la Commune, cette fois-ci par le Maire : c'est donc ce dernier qui va engager la Commune et, par contrecoup, sa propre responsabilité si une faute personnelle est décelée.

Nécessité aussi d'un plus grand suivi au niveau de la délivrance des diverses autorisations d'occupation des sols, il lui faudra gérer les contentieux...

Enfin, en ce qui concerne le hameau de L'Hôpital, situé dans le périmètre de protection d'un monument classé, des prescriptions d'ordre public continueront à s'appliquer et qui viendront contrecarrer les pouvoirs du Maire, autrement dit sur 30 à 40 % du territoire communal : le pouvoir du Maire, consenti par le P.O.S. sera réduit à néant.

En conclusion, une ou deux raisons fondamentales corroborent la thèse de l'Etablissement du P.O.S., mais une multitude d'autres raisons militent en sa défaveur. Vous comprendrez alors pourquoi nous sommes si hésitants, et si nous faisons durer la procédure.

A l'heure actuelle, nous sommes en face d'un point d'interrogation que l'épreuve du temps aura beau jeu, nous l'espérons, d'élucider.

De toute façon : P.O.S. ou " pas POS", le temps aura été à la réflexion qui donnera un éclairage nouveau à toute une série de problèmes et de réalités d'ordre économiques ou sociologiques qui, sans elle, auraient été à jamais enfouis dans la nuit de notre inconscient.

Jean-Claude DELLAC



SOS

Ils sont quatorze autour de moi
Certains depuis six ans déjà
D'autres depuis quelques années
Ou seulement quelques mois.
Regards graves ou rieurs
Frimousses éveillées
Calmes ou querelleurs
Paresseux ou travailleurs
Ils ont tous un coeur d'or.
Ils veulent tout décider
Tout savoir, tout connaître
Tout comprendre
Chacun à leur façon.
Ce sont vos enfants
Ce sont aussi un peu les miens
Je les connais si bien.
Ils forment une **ECOLE**
Une **FLAMME**
Elle vacille
La laisserons nous **S'ETEINDRE ?**
Et, avec Elle, une partie de la vie
Et du coeur de notre **COMMUNE**
Ne s'éteindra-t-elle pas aussi ?

Le mot des parents ...



La petite Ecole d'ISSENDOLUS, on ne peut pas ne pas la voir en arrivant sur la place.

Cette année elle regroupe 14 élèves du C.P. au CM 2 .

Pauvre Institutrice !

Comment peut-elle y arriver?

Quand on pense qu'avec un seul cours par classe on a déjà du mal? Eh bien, ça se passe plutôt bien. Très bien même.

Même et surtout, d'ailleurs, pour ceux qui ont quelques difficultés, et qu'on a fini par mettre à l'école du village, en désespoir de cause.

Je crois que notre institutrice aime ce genre de petit défi, et l'enfant en est le grand gagnant.

Ah ! Si une cantine avait été créée du temps où les enfants venaient plus nombreux!

Les parents d'élèves font corps avec la maîtresse, elle est toujours disponible.

A NOEL, en plus du goûter et des cadeaux offerts par la Mairie, nos enfants ont eu la visite du Père NOEL. Un vrai : tout habillé ! Et le cadeau de la maîtresse! Quel événement pour nos enfants! Elle nous en a bien fait profiter aussi : tout le monde était parfumé en rentrant, le soir.

Enfin, vous voyez, une bonne petite Ecole de campagne, sans prétention, efficace et laborieuse. Indispensable !

Ah ! J'oubliais ! Pour clôturer l'Année scolaire, nous faisons un voyage. Pour le financer nous organisons un Quine, avec le Comité des chasseurs. Toutes les mamans volontaires se donnent un mal fou pour la réussite de cette soirée. Les lots sont variés et nombreux, le prix des cartons abordable.

Une seule fausse note : la participation.

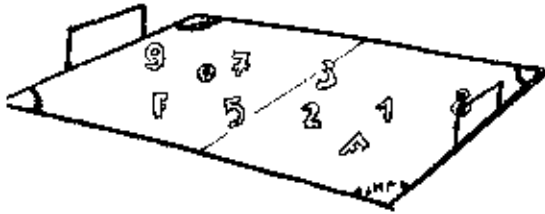
Enfin, avec le peu de cette année et le reste de l'an dernier, nous le ferons quand même, notre beau voyage !

Ce qui est surtout regrettable, c'est que, faute d'enfants, à brève échéance, cette Ecole soit appelée à disparaître, comme, déjà, dans beaucoup d'autres petites Communes alentour.

Et notre beau Village d'ISSENDOLUS n'aura plus d'âme.

Dolorès POUJADE

Le terrain de sport



OPPORTUNITE et COUT

Depuis la réapparition du Football à ISSENDOLUS marqué, à ses débuts, par un titre retentissant de "CHAMPION du Lot en 4^{ème} Division" de district, la nécessité d'un terrain avec les équipements adéquats est apparue au grand jour. Un terrain en location, sur lequel aucun équipement fixe ne pouvait être implanté, privait nos Jeunes d'une aire d'évolution fonctionnelle. Notre Collectivité, soucieuse du devenir de nos Jeunes footballeurs, se lança à la recherche d'un terrain propice à devenir un terrain de football. Les résultats de la prospection aboutirent, tout d'abord, à déterminer 4 Sites :

- 1) Terrain de Mr SARRAZY à Gary : Coût 80.000 Frs, Travaux estimés à 115.000 Frs
- 2) Terrain de Mr VERNET : Champ de DELSERIES : Travaux estimés à 80.000 Frs
- 3) Terrain de Mme RICHARD Andrée : SOUBRAL : Coût 100.000 Frs Travaux estimés à 330.000 Frs
- 4) Terrain de Mme RICHARD Andrée : Bouyarel : Coût 100.000 Frs Travaux estimés à 226.000 Frs

Il en résulte un coût trop important eu égard la qualité du Site, terrains excentrés ou dépourvus de dépendances pour parking.

Ce n'est que le 5^{ème} Site proposé par Mr DESPEYROUX à BUZAT qui emporta l'adhésion de la plupart d'entre nous, (à mi distance entre l'Hôpital et Issendolus - Possibilité de faire un parking, eau et électricité à proximité), coût de l'aménagement raisonnable, quoique important.

LE COUT

I - OPERATION ACHAT :

Coût 100.000 Frs (Achat 12.000 mc Mr DESPEYROUX)
1 Fr (Achat 14 mc à Mr CAVALIE)
3.719 Frs (Frais d'Actes Notariés)
898 Frs 63 (Document d'arpentage)

TOTAL 104.618 Frs 63

II - AMENAGEMENT du TERRAIN proprement dit :

1) Gros oeuvre : mise en conformité (R.T.M.) 89.841 Fr 22
2) Aménagement de l'entrée de la Place du cimetière + Aménagement succinct du Chemin d'accès du stade 9.500 Fr

99.341 Fr 22

LE TERRAIN DE SPORT (suite)

III - TRAVAUX ANNEXES :

1) Réalisation pelouse (Graines + engrais) (Coop. CAPEL)	8.084 Fr 25
2) Apport terre végétale sur un angle du terrain (Jarrige)	8.064 Fr 80
3) Apport terre végétale pour plantation des arbres et coût des arbres	15.089 Fr 00
4) Mise en oeuvre terre végétale	3.712 Fr 18
	<hr/> 34.950 Fr 23

IV - CONFECTION de la MAIN COURANTE :

Achat poteaux, ciment : Comptoir des Matériaux	6.949 Fr 01
" " " " "	417 Fr 17
Achat tuyau galvanisé (Meyniel)	3.900 Fr 00
Achat sable (Balayssac)	1.067 Fr 40
	<hr/> 12.333 Fr 58

V - Autres travaux :

Clôture DESPEYROUX - CAVALIE

Achat poteaux : (Coop. LACAPELLE-MARIVAL)	3.662 Fr 84
" ursus : " " "	1.000 Fr
Main-d'oeuvre SIVOM LACAPELLE	8.000 Fr
Purge talus : Frescaline	7.000 Fr
Honoraires D D A	3.435 Fr 01
	<hr/> 23.097 Fr 85

VI - Le VESTIAIRE : (Au bénévolat : 1^è Tranche)

PINON Architecte	4.744 Fr
S.E.D.E.F. (Parpaings)	725 Fr 22
" " "	813 Fr 32
" " "	7.036 Fr 95
C.Q.M. (Tuiles, ciment)	7.847 Fr 79
Zinguerie	1.108 Fr 55
Sable (Brunet)	3.000 Fr 00
Plate-Forme Chappe (DELLAC B.)	12.500 Fr 44
Charpente (Cantaloube)	9.250 Fr 80
Menuiserie (BOUVY E.)	7.930 Fr 44
" " "	4.778 Fr 46
Portail (PAYROL P.)	6.503 Fr 82
Quincaillerie (Seigne)	316 Fr 52
E.D.F. (Branchement)	3.403 Fr 60
Desserte en Eau (FRESCALINE)	18.775 Fr 56
	<hr/> 88.735 Fr 47

LE TERRAIN DE SPORT (suite)

RECAPITULATIF Général

I	-	104.618	Fr	63		
II	-	99.341	Fr	22		
III	-	34.950	Fr	23) 70.381 Fr 66	
IV	-	12.333	Fr	58		
V	-	23.097	Fr	85		
VI	-	88.735	Fr	47		
				363.076	Fr 98	Coût TOTAL du déjà réalisé

FINANCEMENT

RECETTES :

Emprunt CAISSE D'EPARGNE	130.000	Fr
Subvention ETAT (D D A)	48.000	Fr
F.D.E. (1983)	29.332	Fr
Région (Réserve foncière)	30.000	Fr
P.D.E. (1985) (Vestiaire)	40.680	Fr
<hr/>		
	278.012	Fr

DEPENSES :

Coût total du déjà réalisé	363.076	Fr 98
----------------------------------	---------	-------

AUTOFINANCEMENT :

363.076 Fr 98 - 278.012 Fr =	85.064	Fr 98
------------------------------------	--------	-------

RESTE à REALISER : 2^{ème} Tranche de Travaux au Vestiaire

Coût prévisionnel : 80.000 Fr

Le TERRAIN de FOOTBALL aura coûté : 443.076 Fr 98

J.C. DELLAC



" FOOTBALL "

-:-:-:-:-:-:-:-



Après un début de saison prometteur qui aurait pu présager un très bon championnat, les défaites se sont succédées.

Pourquoi ? Il convient de s'interroger :

1°) On pourrait, tout d'abord, attribuer ces défaites au manque de condition physique dû au manque d'entraînement des joueurs (expliqué, en partie, par l'absence

d'éclairage sur le terrain.)

2°) Manque de solidarité sur le terrain et d'esprit de camaraderie.

3°) Manque de motivation.

4°) Manque de discipline sportive (non respect des heures de rendez-vous, pas de préparation avant le match, beaucoup d'absence entraînant l'impossibilité de reconduire 2 fois de suite la même équipe.

Il est encore temps de se ressaisir. Les équipes ont besoin d'être encouragées : ami public, votre présence sur le stade est très importante, elle contribue à notre victoire. Alors, si les critiques sont nécessaires, les encouragements le sont encore plus ...

Il convient de se rappeler que, lorsque l'on signe sa licence, en début de saison, on s'engage et on engage, avec soi, son Club pour toute une saison : c'est-à-dire que, tant pour soi, que pour les autres membres de l'Equipe, on se doit d'être présent : tous les dimanches, sauf cas exceptionnels.

Il n'est pas trop tard pour se ressaisir, pour mettre en valeur les capacités de notre équipe, qui est très jeune dans l'ensemble, et qui, de ce fait, est perfectible. L'Equipe d'ISSENDOLUS compte, parmi elle, de très bons éléments qui ne demandent qu'à s'épanouir.

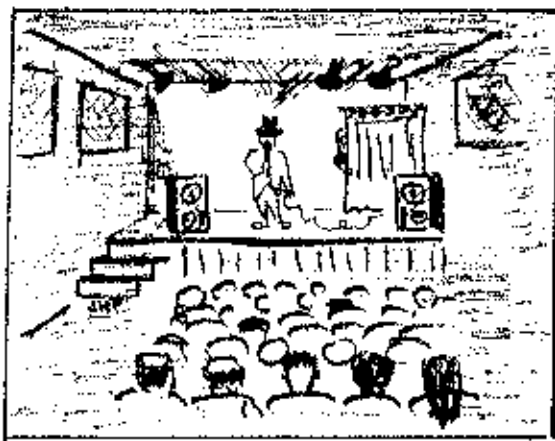
Il est important de remercier les quelques joueurs et dirigeants qui contribuent, par leurs sérieux et dévouement, à faire vivre l'Equipe. Chaque joueur et dirigeant a son rôle à jouer dans l'Equipe et dans le Club.

L'Equipe "réserve", hélas ne peut faire qu'un championnat plus que moyen, puisque l'absentéisme est très important.

Les Cadets "L'Entente THEMINES-ISSENDOLUS" s'exerce dans de bonnes conditions, le championnat est moyen.

Les Pupilles : cette Equipe de jeunes enfants qui, pour la plupart, participent pour la première fois à une compétition, terminent " 3ème " dans la première partie du Championnat.

Les résultats sont très encourageants et prometteurs, il faut les féliciter et les encourager.



FOYER RURAL

1985

Depuis 8 ans ce mot "FOYER RURAL" vous est devenu familier, car il représente le lieu de rendez-vous de toutes les ASSOCIATIONS qui prennent naissance dans notre Village.

Le 30 Avril 1978 fut créée l'Assemblée Générale constitutive du "FOYER RURAL" sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude DELLIAC, Maire d'ISSENDOLUS, et des Présidents des Associations déjà en place.

Le Bâtiment "FOYER RURAL" est Propriété de la Commune.

Son exploitation est confiée à l'Association "FOYER RURAL" enregistrée le 2 Juin 1978 à la Sous-Préfecture de FIGEAC.

Le Bureau du Conseil d'Administration est composé : d'un Président - Vice-Président - Secrétaire - Trésorier - et des Membres représentant chaque Association en place, de préférence les Présidents de chaque Groupe.

Cette formule nous permet d'avoir tous les responsables - au fin d'établir le calendrier d'occupation de la Salle.

Nos Adhérents sont au nombre de : 145 . Notre Budget est de : 6.115 Frs.

Au titre "FOYER RURAL" nous avons organisé, pour vous, :

- 24 Avril 1983 Chanteur Imitateur Robert VANCE
- 1984 Théâtre Saint-Cyprien
- 25 Février 1984 : Soirée DIAPORAMA
- Cirque pour enfants
- 9 Octobre 1984 : Sortie de la Jeunesse au Parc de Vision
- 30 Mars 1985 : Soirée Théâtre Saint-Cyprien

Depuis sa création, avec la bonne volonté de chacun, nous sommes arrivés à développer une bonne entente où tous les groupes peuvent organiser les manifestations de leur choix, qui leur permettent de s'épanouir dans Notre Village.

Il serait souhaitable que des bonnes volontés, avec des idées créatives, se joignent à notre Groupe, pour faire vivre les loisirs dans "NOTRE VILLAGE" /

Votre "Président"
et ses Collaborateurs
Paul VERNET

ISSENDOLUS

AMICALE DES AINES
D'ISSENDOLUS

"Club du 3ème AGE"

COMPOSITION du BUREAU à la CREATION du CLUB

Présidente : LAPARRO Antonia - Retraitée Agle
Vice-Présidents: GRIGORESCU Antoinette - Retrai-
tée Hôpitaux
VAYSSIE Armand - Cultivateur
Secrétaire Général: BERTHELOT Maurice - Retraité
SNCF
Secrétaire Adjoint: GESTES Léon - Retraité Agricole
Trésorier Général : BRUNET Berkman - Exploitant
Agricole
Trésorier Adjoint : BERGOUGNOUX Noëlla - Retraitée
SNCF

Telle était la composition du Bureau à sa
Déclaration au Journal Officiel le 1er Février 1978.

Depuis cette date-là, malheureusement beau-
coup nous ont quittés : Membres du Bureau ou adhérents, nous en con-
servons un profond souvenir.

ACTIVITES du CLUB : axées principalement
sur les voyages.
- 1978 : Le Club démarre avec 82 adhérents, il
est décidé, lors de la première réunion du Bureau, de faire : 2 réu-
nions par Mois : le 2ème MERCREDI et le 4ème DIMANCHE.

Fin MAI : Voyage aux Saintes-Maries de la
Mer (53 personnes - 2 jours)

12 Septembre : Voyage en ARMAGNAC : 1 jour,
48 participants.

21 Novembre : Repas de l'Amicale à ASSIER:
55 participants.

- 1979 : Mai : Voyage en Andorre : 3 jours,
44 participants.

10 Septembre: Après-midi à la Foire Expositi-
on de FIGEAC, Visite de la FOIRE et Théâtre animé par PIROULET.

Fin Septembre : Voyage d'un jour en DORDO-
GNE : aux Eyzies. - 57 participants.

25 Octobre : Repas de fin d'année à MIERS :
77 personnes.

- 1980 : Fin Mai : Voyage 4 jours à NICE -
57 participants.

Septembre : Voyage d'un jour à ARCACHON -
BORDEAUX - 59 participants.

14 Octobre : Repas de fin d'année à LA-
TOUILLE - 70 personnes.

- 1981 : Début MAI : Voyage en NORMANDIE : 4
jours - 56 participants.

Fin MAI : Participation de quelques
adhérents à l'Assemblée Générale de la F.A.M.A.R. à St DENIS Catus.

MARAIS POITEVIN : 59 personnes - Fin Septembre : Voyage d'un jour au
- Visite du Port de la ROCHELLE.

SARRAZAC - 56 personnes. Octobre 81 : Repas de fin d'année à

- 1982 : 24 - 29 MAI : L'ALSACE : 5

jours - 55 participants - 29 Juillet : Une journée à CORDES

(Tarn) - 47 participants 27 Octobre : Repas de Fin d'Année
à QUEYSSAC-les-Vignes - 93 participants.

- 1983 : 24 MAI : Sortie de 4 jours à
ROSAS (Espagne) - 50 Participants .

14 Septembre : Un jour à ORADOUR-
sur-GLANE - 78 participants.

LOUBRESSAC - 93 personnes. 26 Octobre : Repas de fin d'année à

DATILLAC - 49 personnes. 17 Décembre : Repas stockfich à CAR-

- 1984 : 15 MAI : Voyage BARCELONNE :
4 jours - 33 participants, en JUIN : 33 personnes ont assisté à
l'Assemblée Générale de la P.A.M.A.R. à LABREVOLLE.

12 Septembre : Sortie d'un jour à
GARABIT - 54 Adhérents. Octobre : Repas de fin d'année à

LOUBRESSAC - 62 personnes.

- 1985 : 28 MAI : Voyage à PARIS : 4

jours - 38 participants. 11 Septembre : Les Gorges du TARN :

1 jour - 43 participants. 24 Octobre : Repas de fin d'année
à Saint-MICHEL-Loubéjou - 68 personnes.

Nous rappelons à l'attention de tous
nos lecteurs que le coût de nos voyages est intégralement à la char-
ge financière des participants.

Les Recettes du CLUB proviennent des
Cotisations perçues auprès de nos adhérents et servent, en partie,
à assurer une ristourne aux adhérents pour le Repas de Fin d'Année.

Elles servent, également, à l'achat
des articles funéraires et autres souvenirs mortuaires lors du
décès d'un des nôtres, et ect...

Le BUREAU

... POUR RIRE ...

- Quelle différence y a-t-il entre la lettre O et le clocher ?

Réponse : La première est la voyelle, l'autre c'est la qu'on
sonne (la consonne).

- Qu'elle différence y a-t-il entre un instituteur et un thermomètre?

Réponse : Aucune, car on tremble lorsque tous deux marquent "zéro".



" LE GROUPE FOLKLORIQUE "

Emanation originale apportant un nouveau souffle à notre FOYER RURAL, dont les protagonistes sont : Monsieur et Madame DUMANCIE.

1°) SON HISTOIRE : La vie de notre FOYER RURAL étant axée sur des activités traditionnelles qu'il fallait valoriser pour qu'elles ne subissent pas l'usure du temps, et dans le but de permettre à tous nos concitoyens de s'exprimer pleinement, et dans un souci d'animation locale - au début - notre "GROUPE FOLKLORIQUE" a trouvé le jour.

Les deux Fêtes votives, organisées : en Juin et Août, avec des attractions variées, avaient besoin d'un spectacle folklorique que le Comité des Fêtes s'efforçait de trouver pour l'animation du dimanche après-midi.

Devant les succès remportés par les groupes venant divertir les habitants de notre Village, l'idée nous est venue de créer un groupe semblable. Monsieur VERNET nous signalant l'existence de tels groupes dans d'autres Foyers Ruraux du Département.

Cette idée, germant dans notre esprit, tous les intéressés enclenchèrent un processus de sensibilisation pour aboutir à la mise en route de cette nouvelle activité innovante au sein de notre Foyer Rural, et qui allait devenir le Groupe " RETRO JEUNESSE ".

Il rencontra un vif succès dans nos deux Fêtes votives, mais aussi dans les Communes environnantes, ce à quoi nous ne nous attendions pas.

2°) SA COMPOSITION : Notre Groupe, comme son nom l'indique, est composé de jeunes garçons et filles de 12 à 25 ans, plus trois adultes qui sont chargés de l'encadrement. C'est ainsi que nous trouvons :

- 11 danseurs : dont 7 âgés de 18 à 25 ans et 4 âgés de 12 à 13 ans
- 11 danseuses : dont 7 âgées de 18 à 25 ans et 4 âgées de 12 à 13 ans
- 1 musicien accordéoniste âgé de 14 ans
- 1 présentateur animateur : Mr VERNET Paul, Président du FOYER RURAL
- 2 moniteurs : Mr et Mme DUMANCIE

Notre Groupe est dirigé par un Conseil d'Administration composé de la façon suivante :

- Président : DUMANCIE Robert
- Vices-Présidents : DUMANCIE Odile - VERNET Paul
- Secrétaire : MAZET Brigitte
- Secrétaire Adjoint : BRUNET Gilles
- Trésorier : BRUNET Marie-Hélène
- Trésorier Adjoint : DELSAHUT Eric

3°) Ses REPRESENTATIONS : Notre Groupe présente une chorégraphie toujours soignée et de bonne facture, au service de l'art vocal et de la tradition populaire et auvergnate, berceau de notre région.

Au prix d'un travail de longue haleine, avec une formule toujours renouvelée, notre Groupe semble avoir dépassé, aujourd'hui, les limites, quelque peu exigües, du champ de rayonnement de notre FOYER RURAL.

En voici la preuve, par l'énumération de nos sorties :

- Sorties 1984 : ISSENDOLUS - MAYRINHAC LE FRANCAL - THEMINES - GORSES - GELLES (Aveyron) - GRAMAT - LABATHUDE-
- Sorties 1985 : Saint-VINCENT LE PENDIT - RUEYRES - ISSENDOLUS- ROCAMADOUR (3fois) - MOLIERES - LEYME (2fois)- CUZANCE - FAYCELLES - TOURNIAC (Aveyron) -

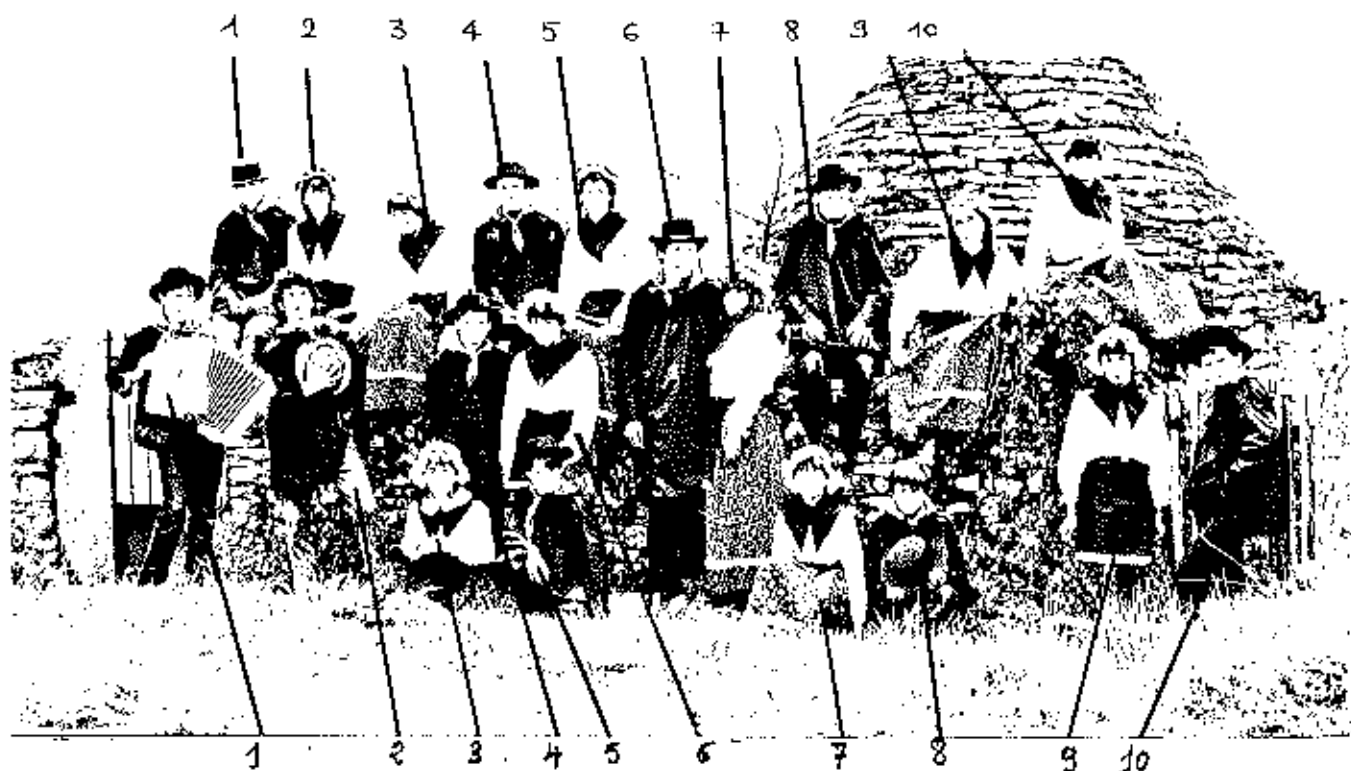
CONCLUSION : Conclure, c'est, le plus souvent, mettre un point final, or cela n'en est pas un pour le Groupe "RETRO JEUNESSE", puisqu'il s'ouvre vers l'extérieur.

Conclure, ici, ce sera plutôt "Orienter notre regard vers l'avenir".

AVENIR : ce sera, pour nous, essayer de poursuivre notre action en la dirigeant vers trois points essentiels qui se résument en :

- Un avenir culturel
- La sauvegarde des traditions
- Le rassemblement, l'occupation et la responsabilité, pour nos Jeunes, qui sont "L'AVENIR d'ISSENDOLUS".

Robert DUMANCIE

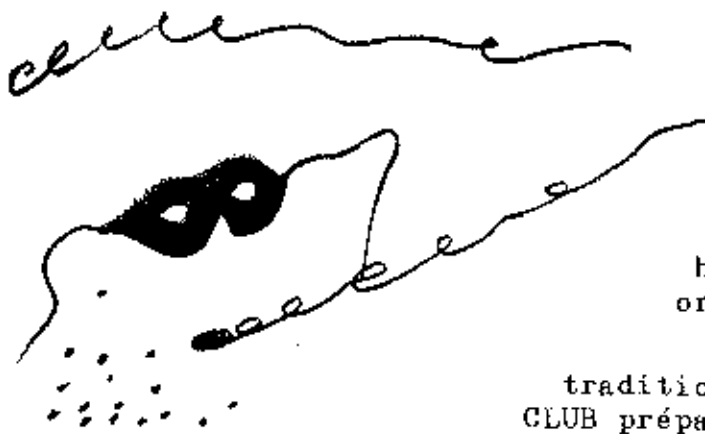


HAUT :

- 1 - BRUNET Gilles
- 2 - DESPEYROUX Chantal
- 3 - BOS Michèle
- 4 - MARCOULY Patrick
- 5 - DUMANCIE Monique
- 6 - CHARTROU Jean-Marc
- 7 - MAZET Brigitte
- 8 - BRUNET Christian
- 9 - JAMES Sabine
- 10 - BERGOUGNOUX Marie-France

BAS :

- 1 - DUMANCIE Franck
- 2 - LAPARRO Vincent
- 3 - BRUNET Maryline
- 4 - LASFARGUES Marie-Odile
- 5 - BRUNET Magalie
- 6 - BRUNET Marie-Hélène
- 7 - LACAM Lucie
- 8 - SANCHIS Charly
- 9 - BRUNET Nathalie
- 10 - BAYNAT Régis



" CLUB DES JEUNES "

Depuis déjà de nombreuses années, le CLUB des JEUNES organise plusieurs Activités.

Pour maintenir les traditions, à l'occasion de MARDI-GRAS, le CLUB prépare une soirée masquée.

Chacun fait preuve d'une grande imagination pour divertir les gens de la Commune, auxquels nous rendons visite, et qui nous réservent toujours le meilleur accueil.

Ensuite, c'est l'époque des Fêtes Annuelles de l'HOPITAL (en Juin), et d'ISSENDOLUS (en Août).

Les Membres du CLUB s'empressent d'amener leur aide au Comité des Fêtes, afin que celles-ci se déroulent dans une ambiance agréable.

Un repas, au Restaurant, nous permet de nous retrouver, tous ensemble, pour passer une excellente soirée qui se termine, en général, par un petit Bal.

Enfin, arrivent les festivités de la SAINT-SYLVESTRE. Cette Super Nuit de fin d'Année a lieu : à la Salle des Fêtes. Là, un diner, une Soirée Dansante, et un Réveillon nous attendent.

" Les JEUNES "

... POUR RIRE ...

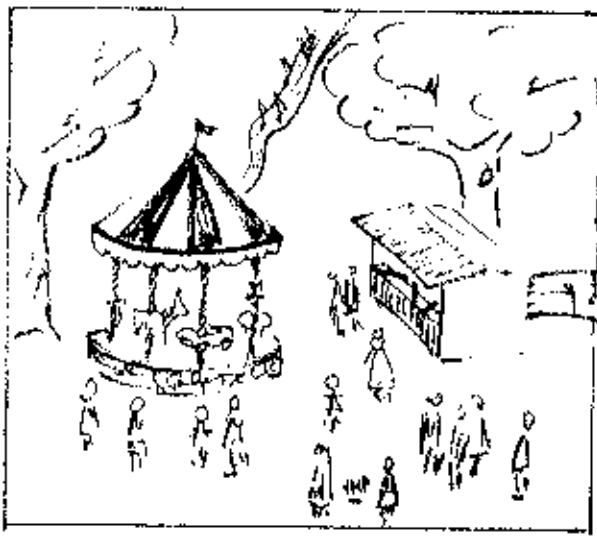
Dans une salle carrée se trouve, dans chaque coin, un chat. En face de chaque chat, un autre chat. Et sur la queue de chaque chat : un chat. Combien de chats cela fait-il?

Réponse : quatre chats, puisque chaque chat est assis sur sa propre queue et que la salle est carrée.

Peut-on couper une Galette, bien ronde, en 8 parties égales, avec seulement 3 coups de couteau ?

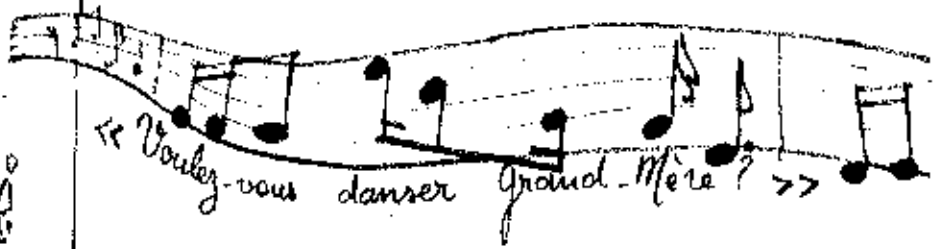
quatre parts juxtaposées.
Au troisième coup de couteau, on coupe en deux, de travers, les
en quatre.
Au second coup de couteau, on coupe la galette perpendiculairement
en deux;
Au premier coup de couteau on coupe la galette perpendiculairement

Réponse : C'est très facile :



COMITE DES FEYES

1985



"VOULEZ-VOUS DANSER GRAND'MERE"

Oui, nous voulons, avec tout notre dynamisme, maintenir " ces quelques jours où notre VILLAGE se met en Fête " : Sa place se remplit de Manèges, de tirs, de Chahut-car, de Musique. On met les petits plats dans les grands. On profite de cette Journée pour inviter - parents et Amis - pour se retrouver sur la Place : " Le temps d'une Valse ".

Tour à tour : depuis 8 ans, les Présidents se succèdent pour aider la Jeunesse : et à organiser, et maintenir la Fête. Car cela devient une petite Entreprise.

Il faut, déjà, en JANVIER : retenir :
-Plancher - Orchestre - Animation.

Le Budget de la FETE de L'HOPITAL :

- RECETTES	39.344 Frs 05
- DEPENSES	33.983 Frs 18
	<hr/>
BENEFICE	5.360 Frs 87

Grâce à votre aide financière, lors de notre passage pour les Aubades, cela nous permet d'améliorer le Budget ; car les années où le soleil ne fait pas partie de la Fête cette Recette s'amenuise.

Tous les ans nous prenons à coeur de vous faire, pour l'après-midi, de la Fête à L'HOPITAL : une nouvelle animation "gratuite", pour le plaisir de TOUS.

Le mois d'AOUT, le même Comité se dirige vers ISSENDOLUS, pour que tout le Village ait son jour de Fête. Cette année nous avons été appelés à modifier : la structure et l'emplacement de la Fête, car, depuis quelques années, nous étions déficitaires, et cela ne pouvait durer.

Cette dernière formule nous a donné satisfaction :

<u>BUDGET</u> :	Recettes.....	19.139 Frs 25
"	Dépenses	18.943 Frs 99
	Recettes	195 Frs 26

L'après-midi a connu une Animation avec le Concours de Boules: 60 Cadrettes engagées - 160 Personnes - Buffet Campagnard - Une Fête plus locale mais qui, je l'espère, fut très agréable.

Le PRESIDENT et "son dynamique COMITE"
vous invitent aux Manifestations 1986.

Paul VERNET



ESSOR AGRICOLE D'ISSENDOLUS

" Instrument Moderne d'une AGRICULTURE MODERNE "

Qu'est-ce que la C.U.M.A. ?

La Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole est une Société Civile particulière de personnes, à Capital et personnel variables. Elle est créée pour mettre au service de ses Membres, pour l'usage de leurs Exploitations Agricoles, du matériel, des machines agricoles, ainsi que le personnel spécialisé correspondant.

L'adhésion à une C.U.M.A. est un contrat, qui entraîne des obligations réciproques inscrites dans la loi.

POURQUOI une C.U.M.A. ?

Nous sommes dans une Région de polyculture qui demande un investissement important en matériels agricoles. Les Agriculteurs, avec leur faible revenu, ne peuvent pas raisonnablement investir, individuellement, dans le matériel coûteux qui est, de plus en plus, nécessaire à l'Exploitation. Nous avons trouvé une solution pour une partie du matériel, avec la " C.U.M.A. ".

Les ETAPES IMPORTANTES

Le 1er Février 1965 : Six Agriculteurs : Mrs BOS Joachim, BRUNET Fernand, BRUNET Marcel, CABANES Emile, FABRE Emile, et LACAM Zacharie, créaient un Groupement Technique d'Agriculteurs.

Le 16 Février 1967 : Rapidement les adhérents de ce Groupement comprirent que, pour aller de l'avant, il fallait mettre en place une Organisation, à la fois plus souple et plus structurée. Après plusieurs réunions, le 16 Février 1967, la C.U.M.A. de l'Essor Agricole d'ISSENDOLUS était née.

Dès la constitution Mrs BOS Georges, BRUNET Fernand, BRUNET Jean, CABANES Emile, CABANES Marcel, et FABRE Emile, adhéraient à la C.U.M.A. Le Capital social initial était fixé à : 4020Frs pour un investissement en matériel agricole : de près de 10.000 Frs.

3 AVRIL 1972 : Adhésion du Groupement Technique de L'HOPITAL à la C.U.M.A. pour l'achat d'une sulfateuse, ce qui porte le nombre de Sociétaires à : 18.

19 Février 1974 : Assemblée Générale de la C.U.M.A. : c'est au cours de cette Assemblée que fut lancée l'idée de constituer une Mutuelle d'Entraide "COUP DUR".

22 Janvier 1977 : Réunion du Conseil d'Administration : décision de créer une Commission Communale avec les représentants du Conseil Municipal de la Mutuelle d'Entraide, du Syndicalisme Agricole et de la Saint-HUBERT d'ISSENDOLUS. Le but de cette Commission : mettre en place les structures nécessaires à promouvoir et animer notre Commune par l'organisation des Loisirs.

De cette Commission devait voir le jour : l'AMICALE des AÎNÉS et l'EVEIL d'ISSENDOLUS, celui-ci regroupe le COMITÉ des PETES, le CLUB des JEUNES et la SECTION SPORTIVE.

10 Juillet 1978 : Achat de la moissonneuse-batteuse, Marque "SOMECA", Modèle M.84. Nous nous retrouvons 31 Adhérents.

24 Novembre 1982 : Achat de la moissonneuse-batteuse "LAVERDA", Modèle 3350, en remplacement de la M.84.

12 Avril 1983 : Assemblée Générale dans notre FOYER RURAL de la Fédération Départementale des C.U.M.A. du LOT, en présence des personnalités agricoles et politiques du Département et avec la participation de près de : 200 Congressistes représentant une centaine de C.U.M.A. Notre C.U.M.A. avait la responsabilité de l'organisation de cette journée.

Aujourd'hui : L'ESSOR Agricole d'ISSENDOLUS compte 48 Adhérents, 49 avec la C.U.M.A. de LABASTIDE-MURAT, pour un investissement en matériel agricole T.T.C. de : 446.141 Frs 54, le Capital Social versé par les Adhérents, pour l'achat de ce matériel s'élève à : 97.890 Frs.

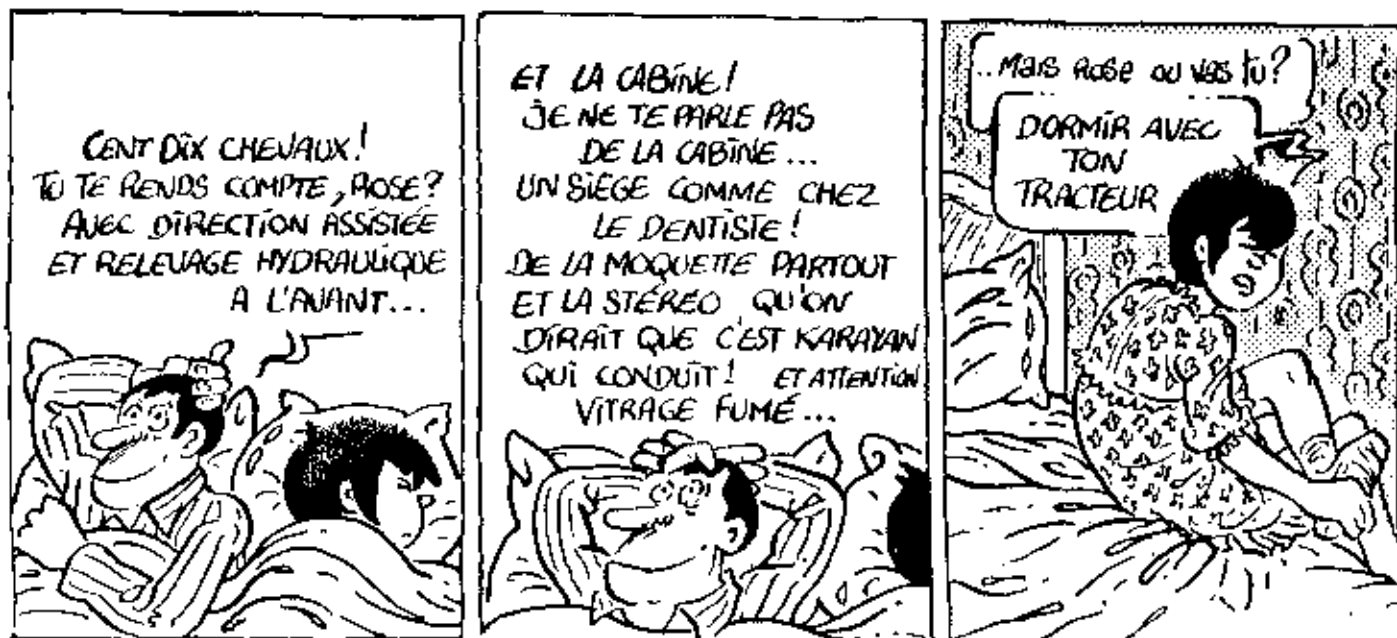
C O N C L U S I O N

Le mouvement C.U.M.A. s'inscrit dans une politique d'orientation et de modernisation du Métier d'Agriculteur.

Par cette action passe la mise en place d'une Agriculture de groupe, règlementée par des conventions librement choisies par ses adhérents.

Elle veut donner à l'exploitation familiale sa possibilité de conserver la liberté et la responsabilité de l'homme tout en lui permettant son efficacité économique.

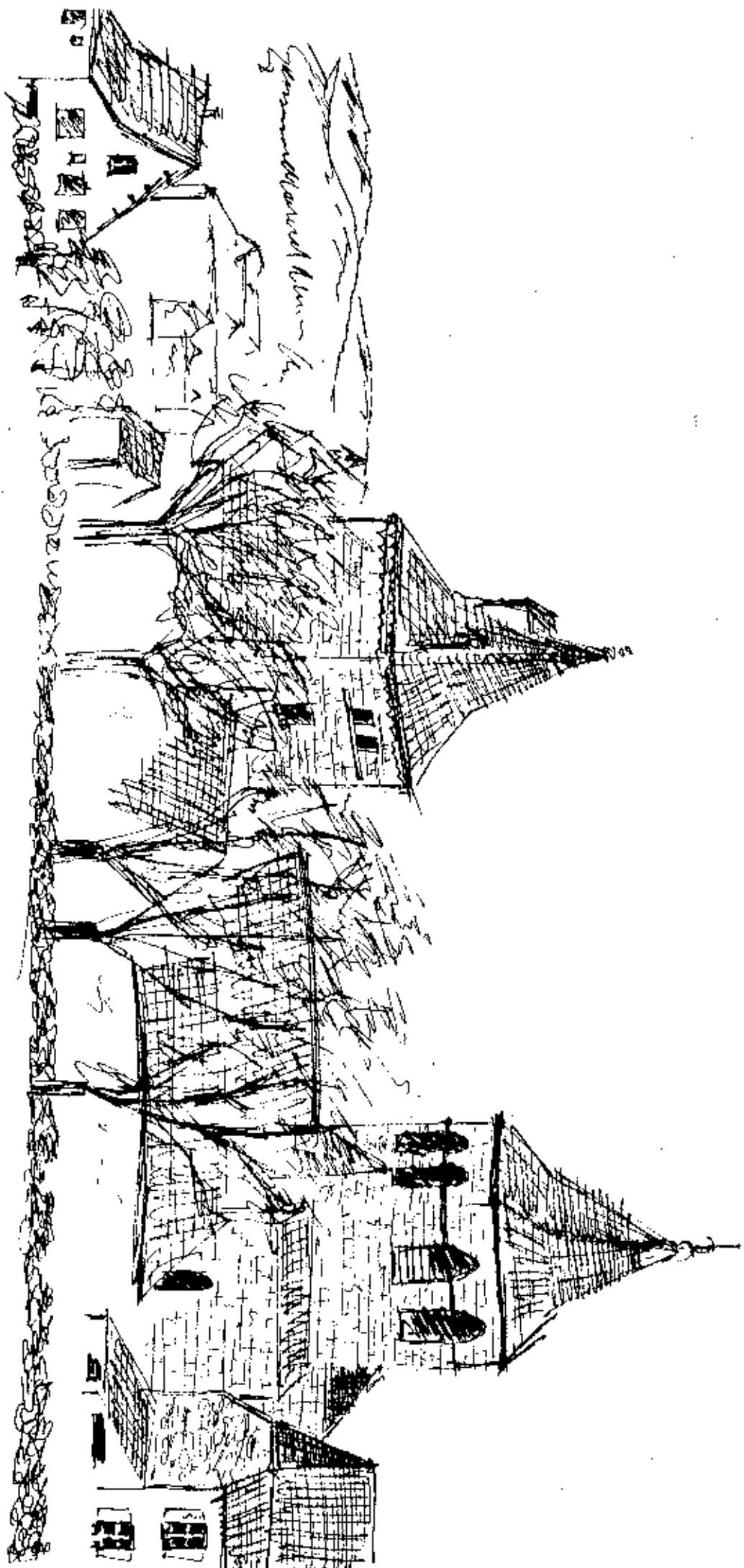
Jean BRUNET



Ode à Issendolus

Petite fleur de pierre
Parmi les pierres
Pierres sauvages
Qui fleurissent les prés
Pierres rangées
Qui entourent les herbages
Qui ornent la terre
Par l'habileté de ses maçons
D'un presbytère
Et de quelques maisons
Sur lesquelles joue le soleil
Soleil généreux
Soleil chaleureux
Qui marque dès le réveil
Et jusqu'au sommeil
Le sourire et la bonne humeur
Sur la figure et dans les coeurs
La chaleur et le bonheur conjugués
Qui font que les gens portent en eux
La sagesse de la vie
Qui fait qu'on les apprécie
Spontanément
Et ses enfants
Enfants au rire inaltérable
Comme la pierre,
Pierre sur laquelle l'humus
A vu naître ISSENDOLUS
Petite Fleur de pierre...

Patrice Le VAILLANT de FOLLEVILLE



Spinnboden



4.74. Folien



L'EGLISE D'ISSENDOLUS AUJOURD'HUI

Je serai Curé à ISSENDOLUS, depuis 24 ans, quand cette Revue paraîtra. Je vous salue tous. Je suis ici le REPRESENTANT de Dieu qui aime les hommes. Il a voulu lui-même, en son Fils, devenir un Homme. Je suis son représentant bien imparfait.

Je ne vous connais pas TOUS. La Paroisse a beaucoup changé depuis le 18 Mars 1962. Beaucoup sont partis. Beaucoup sont arrivés : beaucoup de nouveaux que je ne connais pas.

Lourdement handicapé d'une jambe, je ne fais pas tout ce que je voudrais faire. Je suis chargé, en plus, des Paroisses de : THEMINES, FLAUJAC, et SCelles (la plus grande partie du territoire de DURBANS : beaucoup de distances et peu d'habitants.

Mais si vous me lisez, vous saurez que je me sens responsable de TOUS. J'ai 71 ans. J'aurai bientôt des comptes à rendre.

Je veux vous dire principalement deux choses :

A) La première : J'espère tenir assez longtemps pour fêter, à la mi-Mars 1987, dans un an, mes 25 ans de présence dans cette même Paroisse : c'est-à-dire : mes Noces d'Argent de présence à ISSENDOLUS.... Si Dieu le veut

B) La deuxième : d'ordre plus matériel :

Nous avons une Eglise, assez quelconque, au point de vue architecture : sauf le chœur qui date de la fin de l'époque ROMAINE. Avant de partir je fais un rêve ?...

1°) Qu'on enlève l'autel central au fond de l'abside. Il est en stuc (faux marbre), et il n'a aucune valeur, sauf, celle, symbolique et

...spirituelle : d'avoir été voulu par d'anciens prêtres et payé par la population. Ce qui ne veut pas dire qu'on l'enverrait à la "décharge". Depuis 20 ans, il est caché par une tenture rouge, selon la volonté d'un ancien Curé de GRAMAT, spécialiste des Beaux-Arts : il faudrait l'enlever, cet autel.

2°) Et une fois enlevé : faire disparaître, de notre chœur Roman, la couche lépreuse de plâtre qui le recouvre. Dans ce cas, nous ferions appel, en priorité, à des bénévoles d'où découlerait l'intérêt des pouvoirs publics en général. ISSENDOLUS compte-t-il assez de bonnes volontés pour, en hiver en temps mort, unir leurs efforts pour faire tomber ce plâtre ?

3°) Nous aurions alors un chœur dans toute sa pureté originelle, à pierre nue. Il faudrait, bien sûr, des spécialistes pour "rentoyer" la pierre. Ce serait une splendeur qui attirerait touristes et visiteurs.

La Paroisse de SCELLES, minuscule, a fait la même opération, il y a peu d'années. A une Eglise délabrée, et dans un état lamentable, a succédé une petite merveille. Le financement ? Ce serait aux pouvoirs publics d'en décider.

4°) Prenez le temps d'y réfléchir. Puis venez m'en parler, isolément ou en groupes: ceux qui êtes pour, et ceux qui êtes contre.

Je n'agirai pas contre votre volonté. C'est un souhait et une proposition que je vous sou mets, dans l'intérêt de la Paroisse et de la Commune d'ISSENDOLUS. Malgré le handicap de "ma jambe", je crois que je sauterais de joie...

5°) D'autant plus que :

ISSENDOLUS est aussi la Paroisse de Sainte FLEUR, qui aurait un monument plus digne d'elle et de l'intérêt que lui portent beaucoup d'habitants d'ici.

Sainte FLEUR ? Qui est-ce ?

Fêtée le 5 Octobre, il s'agit d'une Religieuse de l'Ordre de Malte. Venue de Maurs-en-Cantal (1° Evêque de ce Diocèse : Saint-Flour, dont elle prit le nom). Sa vie fut courte : 1309-1347. Elle vécut, depuis l'âge de 14 ans jusqu'à sa mort, à l'Hôpital-Beaulieu. Il reste quelques ruines et quelques murs croulants d'un Monastère célèbre qui compta une centaine de Religieuses.

Son corps, déterré 15 ans après sa mort, en état de conservation complète, est resté dans le même état et exposé dans une châsse en verre, durant 446 ans, dans l'enceinte du Couvent de l'Hôpital. Brûlé avec les bâtiments, en 1793, il nous reste quelques ossements importants (reliques). Un gisant en cire, depuis 5 ans, est conservé dans l'Eglise d'ISSENDOLUS. Il nous rappelle son nom, sa Sainteté, ses miracles qui ne sont pas tous du passé...

On l'honore et on la prie beaucoup ici. Tous les ans, au début d'Octobre, les Chrétiens d'ISSENDOLUS, mais aussi certains venus de loin, viennent lui confier leurs enfants, leur avenir, leur santé.

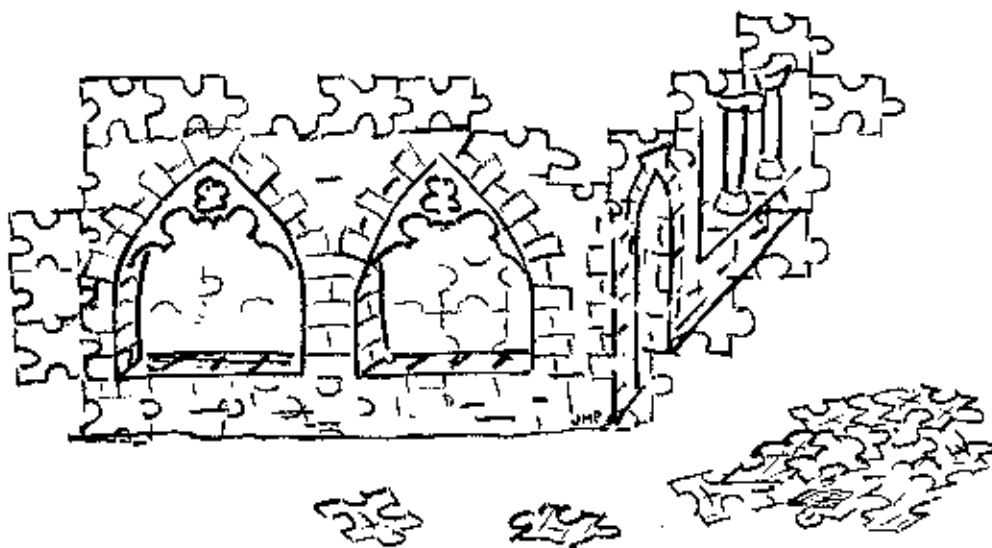
Des Chrétiens d'ISSENDOLUS s'en trouvent bien de la prier. Pourquoi pas vous ?

Recevez TOUS l'assurance de mon dévouement.

Eloi CAYLA

Curé d'ISSENDOLUS

46500 - GRAMAT



L' Hôpital - Beaulieu

" UNE PAGE D'HISTOIRE LOCALE ... "

L'HOPITAL, TEULIERES et le MOULIN à VENT, Villages de la Commune d'ISSENDOLUS, occupent le territoire qui, au début du 13^e Siècle, portait le nom de PECH-VILAUGES. La butte du moulin, construit vers 1650, marquait peut-être le centre, en tout cas justifiait le nom de "PECH".

C'est donc sur ce territoire que GUIBERT de THEMINES et sa femme AIGLINE, Seigneurs de THEMINES et d'ISSENDOLUS, fondèrent le Monastère. Seules, des pensées de foi et le désir de faire une bonne oeuvre, inspirèrent aux dignes châtelains de THEMINES, cette admirable fondation.

Ce Monastère fut à la fois une Abbaye, une Maison d'éducation pour les jeunes filles, un Hôpital, un Hospice où les pauvres, les malades et les infirmes, seraient soignés, secourus, et consolés. Ce Monastère se trouvant sur la voie romaine qui contourna le Massif Central, chemin très fréquenté par les pèlerins qui se rendaient à Saint Jacques de COMPOSTELLE, au tombeau de Saint MARTIN à TOURS, à ROCAMADOUR, etc..., il fut, pour ces Pèlerins, une Hôtellerie.

L'exécution des travaux couvrit la période de 1235 à 1253. Pendant de nombreuses années, GUIBERT et AIGLINE se dévouèrent, sans compter, au service des pauvres, des malades et des pèlerins. Mais leurs forces physiques s'épuisaient et, voulant assurer l'avenir de cette maison, ils firent appel à un Ordre Hospitalier alors très célèbre : l'ordre de Saint JEAN de JERUSALEM.

Le 19 Juillet 1259, en l'Abbaye de FIGEAC, en présence de l'Abbé de MONTAIGU : Pierre GERALD, Commandeur des Maisons du QUERCY des Hospitaliers de Saint JEAN, accepta la donation et nomma GUIBERT Premier Supérieur des Frères de l'HOPITAL et AIGLINE Supérieure des Soeurs. Le Monastère prit alors le nom de l'HOPITAL BEAULIEU. En 1298, les Frères Hospitaliers quittèrent BEAULIEU et allèrent en Orient, seules les Soeurs restèrent.

La guerre de cent ans laissa l'HOPITAL-BEAULIEU dans un triste état, les bâtiments étaient démolis, seule la Salle Capitulaire était intacte.

L'HOPITAL connu, à cette époque, une grande figure: Sainte FLEUR de la maison de MERLES, aux environs de MAURS (Route de Saint CONSTANT à CALVINET). Née en 1309, elle entra à l'HOPITAL

... BEAULIEU à 14 ans, en 1323, et mourut en odeur de sainteté le 11 Juin 1347, à l'âge de 38 ans.

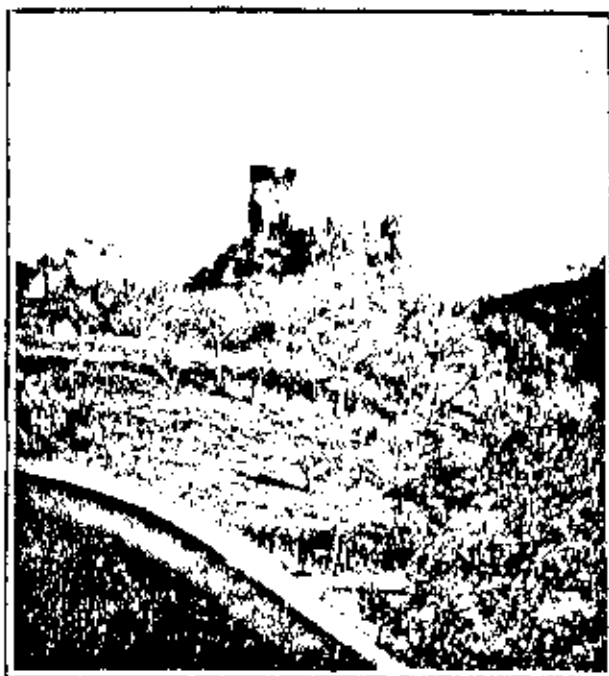
Trois abbesses, filles des barons de CASTELNAU - BRETENOUX, reconstruisirent et aménagèrent l'HOPITAL, de 1463 à 1540. A la suite de la prise de RHODES en 1522 par les musulmans, l'ordre de Saint JEAN de JERUSALEM disparaît, c'est l'ordre souverain des Chevaliers de MALTE qui lui succède. Puis vinrent les guerres de religion, elles amenèrent un grand relâchement à l'HOPITAL-BEAULIEU.

Le Monastère fut ramené à son état de perfection religieuse, par GALIOTE de GOURDON-GINOULLAC-VAILLAC qui devint abbesse en 1540. Sa nièce, GALIOTE II, qui lui succéda, fit élever le mur d'enceinte qu'on voit ; il a 715 m de long, et haut primitivement de 7m. Elle fit amener l'eau de la FOND GRANDE, près de VILLES, Commune de BIO, en faisant faire une canalisation de trois kilomètres.

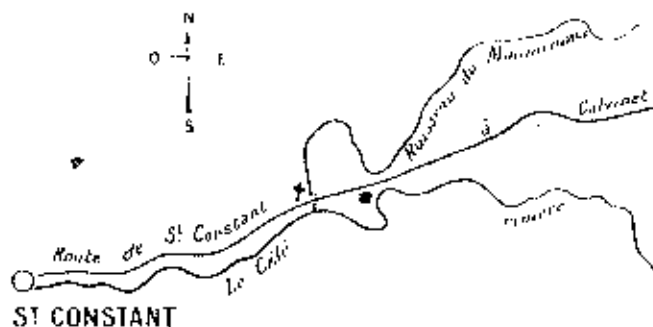
La dernière grande prieure fut Françoise d'ESTRESSE de LANZAC de LABORIE expulsée en Février 1793, par le Comité révolutionnaire de FIGEAC. La Révolution fit ce que 534 ans n'avaient pu faire : l'église fut incendiée et dépouillée, comme tout le Monastère. Tous les bâtiments furent pillés et portés à la démolition froide et cupide, d'où sortirent, au cours d'un demi-siècle, tant de maisons, de granges et d'étables.

Ainsi se termine, tristement, cette page d'histoire locale sur notre antique gloire : L'HOPITAL - BEAULIEU.

Jean BRUNET



Ruines du Château de MERLE



- o Emplacement des ruines actuelles
- x Point d'où la vue a été prise - sur le pont du ruisseau du Mourminous

PLAN DES LIEUX



Pourquoi une mutuelle d'entraide coup dur



P O U R Q U O I

Une MUTUELLE D'ENTRAIDE " COUP DUR " ?

De tout temps, en Agriculture, et surtout dans nos régions d'élevage, l'Agriculteur doit être présent sur son exploitation 365 jours par an pour les soins quotidiens aux animaux.

Pendant les générations précédentes le problème de remplacement se faisait moins sentir, en cas de maladie ou d'accident, car les familles étant plus nombreuses, les troupeaux et les fermes moins importantes, il était, dès lors, beaucoup plus facile de suppléer une personne malade.

S'il est vrai, aussi, que l'entraide bénévole existe entre voisins et continuera à l'avenir à se pratiquer, car elle est la base même de tout bon rapport de voisinage, et sans laquelle aucune forme d'association ou de groupement ne pourrait voir le jour durablement.

Pourquoi donc : une MUTUELLE d'ENTRAIDE "COUP DUR"? Le nombre de personnes actives sur une exploitation se réduisant, bien souvent, à un couple, et parfois même une seule personne, il est apparu qu'une absence prolongée pour coup de main au voisin ou raison professionnelle "réunion, stage de formation et, pourquoi pas à l'avenir quelques jours de détente" n'était pas possible sans risque de mettre en péril la bonne marche de l'exploitation.

C'est pourquoi, au cours de l'Assemblée Générale de la C.U.M.A. en 1974 fut lancée l'idée de constituer une MUTUELLE d'ENTRAIDE.

Après plusieurs réunions animées par Monsieur DUBOIS, Conseiller Agricole du G.D.A. de LACAPELLE-MARIVAL où furent convoqués tous les Agriculteurs, il fut décidé de créer une Association, suivant l'exemple de BEDUER-StCIRGUES, St-MEDARD NICOURBY, ISSENDOLUS étant la première Commune du Canton et la quatrième du Département à avoir constitué une MUTUELLE d'ENTRAIDE "COUP DUR".

C'est ainsi que, le 19 Juin 1974, une quinzaine d'Agriculteurs formèrent un Bureau, présidé par Monsieur DESPEYROUX Georges.

Dès le début elle dût faire face à plusieurs interventions, à l'entière satisfaction des personnes secourues.

Depuis, de nombreuses Associations ont vu le jour : En 1983 s'est créée une MUTUELLE d'ENTRAIDE au niveau cantonal. Celle-ci ayant pour but, avec des moyens financiers et de main-d'oeuvre plus importants, de prendre le relais pour des cas graves et de longue durée. Sous l'impulsion de ses responsables, en Avril 1985, l'Association d'ISSENDOLUS décide d'adhérer à la MUTUELLE Cantonale.

La MUTUELLE D'ENTRAIDE d'ISSENDOLUS compte, à ce jour, 17 Adhérents cotisants, plus deux Adhérents à titre bénévole.

Marcel CABANES

PROMOUVOIR ET DEFENDRE LA CHASSE



Chers Amis,

Au travers de cette revue je voudrais vous faire connaître la Société de Chasse de votre Commune. Comme moi, beaucoup d'habitants ne connaissent sans doute pas la création de cette Association d'intérêt communal qui a pris naissance : le 25 Septembre 1946, sous le nom de "Saint HUBERT d'ISSENDOLUS", sous la Présidence de Monsieur GAUTHIER Armand. C'est ce Monsieur, avec ses amis, qui avaient défini le premier statut avec des règles pleines de bon sens, puisqu'elles existent toujours.

Le Bureau de cette époque vous rappellera quelques souvenirs :



Président : GAUTHIER Armand
Trésorier : BOUZOU Raymond
Secrétaire : CAÏLE René
Garde-Chasse : VAYSSIE Armand

Oui, ces personnes, avec l'aide des Chasseurs, avaient créé La Saint-HUBERT d'aujourd'hui; ils avaient compris qu'une Société de Chasse était nécessaire pour défendre le territoire.

Ils avaient fait des cartes qu'ils appelaient des cotisations : elles coûtaient : 5 Frs. Ils avaient leur réserve " Le Moulin à Vent " : 98 hectares. La Société avait : 22 Chasseurs inscrits, et un fonds de caisse de : 8.823 Frs (anciens Frs), en 1957.

Depuis, le Club Saint-HUBERT a connu des péripéties. Il a suivi le courant de la vie. Seules les histoires de chasse sont les mêmes, les Présidents se sont succédés :

- Monsieur FABRE Roland - Mr CABANES Pierre - Mr DUMANCIE Robert et moi-même PAYROL Pierre.

Tous ces Présidents et les Bureaux ont fait beaucoup pour leur Société, ils ont donné de leur temps, des idées, l'amour de la Chasse et l'amitié ont fait que Saint-HUBERT vit depuis 40 ans.

La Société de Chasse 84-85 compte 31 permis avec une carte de 80 Frs, plus 11 étrangers qui ont acquis, par le biais des droits de chasse, de chasser sur le territoire, leur carte est de : 180 Frs. Tous les chasseurs cotisent et cet argent permet des lâchers de lièvres, de lapins de Garenne, et des faisans.

Cette année nous avons lâché :

- 45 Faisans, 18 Lièvres, 30 Lapins.

Oui, la Société de Chasse a aussi un petit élevage de : 3 couples de lièvres. Je voudrais rendre hommage à DUMANCIE Robert qui soigne ces bêtes sauvages avec beaucoup de sérieux et de très bons résultats. Grâce à lui, nous lâchons 15 lièvres par an.

Nous avons le parc à lapins sur le Communal de GRUFFIEL.

"MERCI" à tous les Chasseurs qui ont su et voulu donner un peu de leur temps pour aménager ce parc de 200mc. C'est CABANES Pierre qui nourrit ces lapins. En 84 nous avons lâché 100 lapins.



Tous les ans, nous faisons une battue au chevreuil. Certains chasseurs ont eu la chance de tuer cet animal. Il y eut : CABANES - SEGUIN - SARRAZY - LANDES-DELPEU - et, cette année, moi-même. Celui-ci pesait 26 K^o, un joli brocard; le poids maximum des chevreuils est de : 30 K^o.



Comme tous les ans, notre ami LANDES, dont l'habileté au couteau n'a plus besoin d'être commentée, a dépecé le chevreuil, ensuite l'appétitif chez " Denise ", et le soir, à SCEILLES chez MONTAL nous avons dégusté le foie et un gigot : ce parfum de viande fraîche et bien rôtie est un délice.

Nous avons passé une bonne soirée, entre amis. Les histoires de Chasse ont animé le repas. Plus tard un banquet réunit propriétaires et chasseurs chez Mr VEDRUNES. Cette année nous étions 44 et nous avons fait un bon repas.

Nous faisons des battues aux renards et, au printemps, la destruction des nids aux oiseaux nuisibles.

Notre Société de Chasse ne reste pas inactive : tous les ans elle a son programme : le bal, le a eu la tions main- se porte bien, le bal, le a eu la tions main- se porte bien, se porte bien, je veux rendre hommage aux Chasseurs dévoués qui consacrent une partie de leur temps pour maintenir une Société de Chasse dont la nécessité de vivre est primordiale pour la défense de notre territoire.



Le 12 Juillet 1985 avait lieu l'Assemblée Générale, je vous donne la composition du Bureau :

- Président : PAYROL Pierre
- Vice-Présidents : DELPON Pierre - GESTES Guy
- Trésoriers : LAPON Pierre - de Olivera José
- Secrétaire : DUMANCIE Robert
- 2 Gardes Chasse : LANDES Roland - SARRAZY Pierre
- Les Administrateurs : ROUGIE Bernard - JOUANTOU Marcel - VERNET Paul - CAYROL Michel - SEGUIN Robert - CABANES Pierre - CROS Louis - DELSAHUT Eric -

Le Club Saint-HUBERT possède, aujourd'hui, un Parc et cages à lièvres avec 3 couples, un parc à lapins, des lanceurs de ball-trap, plus une trésorerie de 12.000 Frs.

Chers lecteurs : MERCI de votre attention !

Pierre PAYROL



~ Divers sur Issendolus ~ Divers sur Issendolus ~

ISSENDOLUS

Superficie : 1891 Hectares - Altitude : 330 mètres

Population : 397 Habitants - Hydrographie : Perte de C A B A RIOU
Perte de L'HOPITAL

MONUMENTS HISTORIQUES

Classés : Salle Capitulaire de L'HOPITAL (13^e Siècle) - Arrêté du 04.01.1921 -
Deux Domaines sur le domaine de GABAUDET (sur la propriété de Mr THAMIE) - Arrêté du 28.08.1934.

Inscrit sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets immobiliers classés :

- Bas Relief -Ste FLEUR) -Bois polychrome du 18^e Siècle (Arrêté du 03.02.1976)
- Statue (Vierge)-Bois polychrome du 18^e Siècle (Arrêté du 03.02.76)
- Reliquaire de Sainte FLEUR (Arrêté du 16.05.1984)

CULTE

Prêtre : Abbé CAYLA Eloi - Presbytère d'ISSENDOLUS

Messe Dominicale : à 11 Heures

Pèlerinage : Retraite en l'honneur de Sainte FLEUR : du 1^{er} au 5 Octobre 1986.

ENSEIGNEMENT

Ecole Primaire : Madame GESTES Yvonne - Institutrice -

ARTISANS

Couvreur-Zingueur : CAYROL Michel à SUQUET d'ISSENDOLUS :
Tél. 65.40.87.68

Ebénisterie-Sculpture-Restauration de Meubles : ESTEVES de OLIVEIRA José-Luis à Lacanetie d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.86.89

Maçonnerie Générale : S. D. F. DELPON Georges et Denis à Dadot d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.82.46
" " - DELLAC Bernard - La Peyrie d'ISSENDOLUS -
" " Tél. 65.40.86.94

Maçonnerie - Carrelage - Tailleur de Pierres - Restauration -
- GUERREIRO José - Les Bories d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.91.41

Menuiserie - Charpente : BOUVY Edouard - L'Hôpital d'ISSENDOLUS -
" " Tél. 65.40.80.68
" " - PAYROL Pierre - Bourg d'ISSENDOLUS -
Tél. 65.40.82.51

Menuiserie : DELSAHUT Jean-Louis à L'Hôpital d'ISSENDOLUS -
Tél. 65.40.81.47

Revêtements Sols & Murs - Toiles Murales - Cheminées : BATUT Michel au Brel d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.81.13

I S S E N D O L U S (suite)

Peinture - Papiers Peints - Vitrerie : SANCHEZ Patrick à L'Hôpital d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.93.98

COMMERCE

Café - Restaurant : Mme GAUTIE Denise - Bourg d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.80.52

Epicerie - Alimentation Générale - Mercerie - Fruits & Légumes :
- Melle FABRE Yvette - Bourg d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.87.91

Location Chaises et Tables : Mme LAPARRO Simone - L'Hôpital d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.86.71

Messageries - Déménagements : Transports POUJADE Frères, aux Bois d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.86.22

Négoce de Timbres : Le Causse Philatélie, Au Causse d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.91.68

Négoce de Produits Chimiques : Quercy Chimie à Touleyrou d'ISSENDOLUS - Tél. 65.33.10.43

Récupérateur de Cartons : Mr REILHAC Henri à Arman d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.85.40

DIVERS

Recette Locale des IMPOTS - Bureau de Tabac : Mme BIROU Armande à L'Hôpital d'ISSENDOLUS -

Dépôt de Gaz : Mme BRUNET Simone à L'Hôpital d'ISSENDOLUS
" " Mme FABRE Marcelle - Bourg d'ISSENDOLUS

Dépôts de Journaux : "La Dépêche", "La Vie Quercynoise", "Presse Catholique" : Melle SASMAYOUX, Bourg d'ISSENDOLUS
" " - "Presse-Service" : Epicerie FABRE Yvette
" " " " Café-Restaurant GAUTIE Denise

CORRESPONDANTS de PRESSE

"La Dépêche" : Mme BRUNET Simone - Tél. 65.40.87.73

"L'Auvergnat de Paris" : Melle SASMAYOUX Augusta - Tél. 65.40.80.50

"La Vie Quercynoise" : Melle SASMAYOUX Augusta : Tél. 65.40.80.50
" " : Mr BRUNET Jean - Tél. 65.40.86.67

LOISIRS

Camping - Piscine - Mr LAPARRO Roger à Teulières d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.86.71

Randonnées équestres - Travail chevaux - Stages : "Les Ecuries de MALPIAL" - Tél. 65.40.58.26

Initiation à la Sculpture sur Bois : Mr ESTEVES de OLIVEIRA José-Luis à Lacanetie d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.86.89

Gîtes Ruraux : Mr LAPARRO Jean-Louis à Teulières d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.86.71

Disco-Mobile : Animation Soirées - Bals - Mariages : "MOBIL-RENIX" DELSAHUT Eric à L'Hôpital d'ISSENDOLUS - Tél. 65.40.92.25

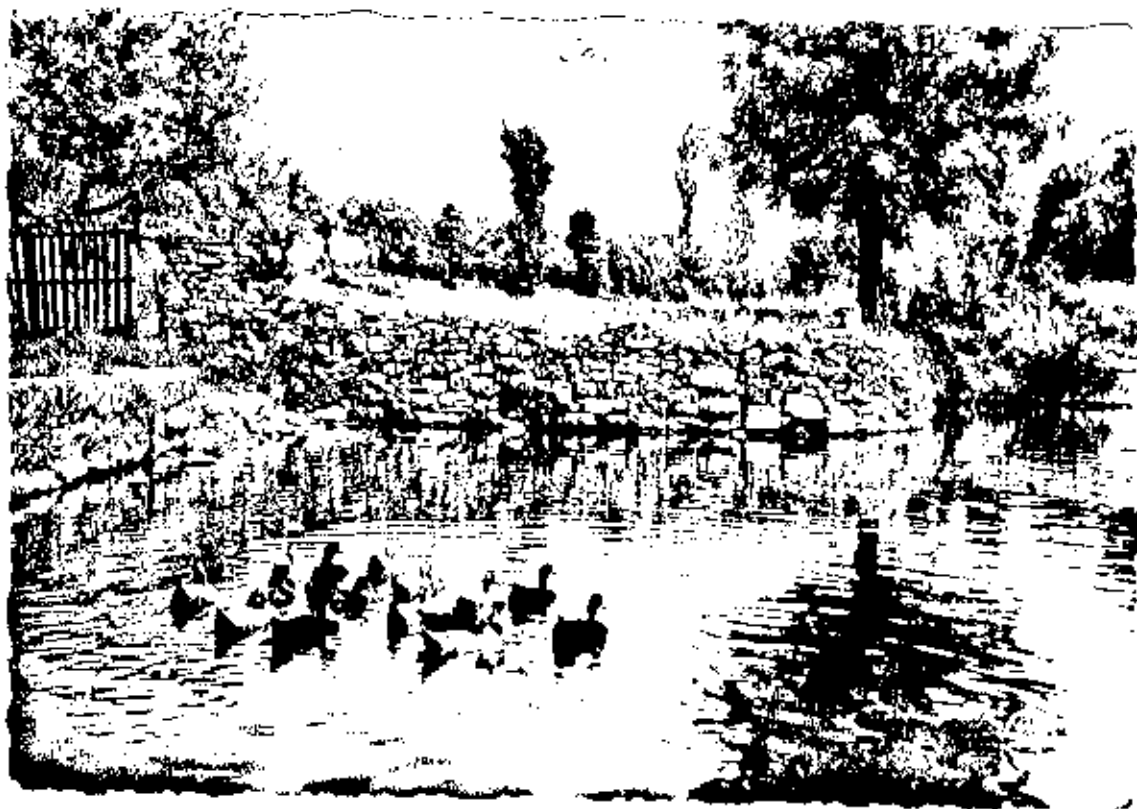
FETES VOTIVES : Fête de L'HOPITAL : 7 & 8 JUIN 1986

" " Fête d'ISSENDOLUS : 16 & 17 AOUT 1986

AGRICULTURE

PRODUITS : Bovins - Ovins - Lait - Noix -

Scènes Typiques de notre vie locale



“La Gourgue”



“Gavage des Oies à l'Hôpital”